LE REVEIL ÉCONOMIQUE 9

NOTRE ENQUÊTE

Projet d'augmentation des impôts

Tout le monde du Commerce et de l'Industrie signale la grave répercussion qu'aurait cette mesnre

. Quolque Monsieur le Comte demande de nous sacrifier une fois de plus pour prouver notre loyauté financière, les protestations se font nombreuses, et parmi les protestations se trouve la Sociate industrielle de Roubeix-Tourcoing, qui dicinire, que frapper d'un impôt supplémentaire les matières premières, pour lesquelles les industries texties, tout particultéroment, sont tributaires de l'étranger, serait grever davantages erropele prix de revient des produits fabriques empêcher conséquemment l'exportation de ceuscit, augmenter dangereusement le coût de l'gxistance.

» D'ores et déjà, nous posons la question? ». Les conclusions de la Chambre

de Commerce de Lille

L'avis des Commercants

de l'arrondissement de Douai

de l'arrondissement de Douai

M. DEBUIRE-LASMEZAS, président de l'Union
los Syndicats professionaries Commerciaux de
la rondissement, ves président de la Fedération
des Groupes Commerce de Doual, est une des
la Chambre de Commerce de Doual, est une des
personnalités les plus autorisées du monde commercial de notre région. Sa parfaite consujasance des questions économiques rendait particulforment intéressante à connaître son opinion
aur la projet d'augmentation des impolis que
prépare M. de Lasteyrie;

« Voict, nous dit M. Dobujre-Ensemezas, une
constatation qu'ont pu faire les industriels et les
commerçants. Partout où se présentent nos voyageurs de commerce, ils sont accueillis par rette
question: « Mais, a quand la baisse 7 » Cette
hatse, on la demande partous, dans tous les
milieux. En l'altendant, les clients restreignent
leurs achats...

» Oc. le projet d'augmentation des impols

militax. En l'attendam, les clients restreignent leurs collets.

Le de M. le Ministre des Finances ne peut que provoquer une augmentation des prix de revient et du prix de vente. Comment voulez-vous que nous fissions accepter une nouvelle hausse à nos acheteurs?

"Cette nouvelle augmentation d'impôts neus pareit malheureuse. Certes, nous comprenns melle lourde tâche assume en ce moment M. le Ministre des Finances. Mais is nous peraît regrettable, que l'on veuille idénouer, « sur netre dos », la crise actuelle. N'eut-on pas été mieux inspiré en essayant de faire rendre tout ce rullis pouvair. La ux impôts précédemment votés ? Le déficit résuite de ce que les sommes appouvair. La ux impôts précédemment votés ? Le déficit résuite de ce que les sommes appouvair. Jumpôt ont élé inférieures sux p. évisions — qui, à mon avis, n'étalent pas exagérées.

Nous arons commence à publier hier les pre-murs révultats de notre enquête relative au pro-jet d'augmentation de 20 % des impôts, déposé sur le bureau de la Chambre des Députés par I de Lasicyrie, ministre des Finances. On a le les protestolions de la Chambre de Commerce de Lille, de l'Union departementale des Syndicots ouvriers, de la Féderation des Com-merçants détaillants, des Syndicots ouvriers de Plenbaix-Tourvoing, de la Féderation des Com-merçants détaillants, des Syndicots ouvriers de Plenbaix-Tourvoing, de la Féderation des Com-merçants détaillants, des Syndicots ouvriers de Plenbaix-Tourvoing, de la Féderation des com-mercants détaillants, des Syndicots ouvriers de Plenbaix-Tourvoing, de la Féderation des com-mercants des la finance de la commercial des vous donnons aujourd'hui d'autres opinions, qui se dignet du précédentes pour protester contre ce d'artaordinaire pojet et en signaler la graou répércussion qu'aurait cette mesure, si elle rfait prise.

ci, augmenter dangereusement le coût de l'existence.

Ansi, ces messieurs y retrouveront toujours leur compte. Et ce n'est has 20 % seulcement que nous aurons à payer en plus : la majoration qu'ils nous feront supporter sera encore plus elevée, car c'est une pralique bun établie que, sur tout objet, article ou denrée achetes, le vendeur ajoute un pourcentage spécial afeculés sur l'ensemble de ses frais généraux.

11 faudra donn cous atlendre à voir l'ensemble des mattères premières, des produits alimentaisses subtr une bausse qui, d'un seul coup, atteindra dans les transactions, quotidiennes un minsmum de 30 %.

Les ouvriers, employée, fonctionnaires, multiés de la guerre auront donc à payer 30 % en plus sous formes de taxes ou de contributions indirectes.

Il faudra bien que l'on nous donne un supplément de ressources équivalent aux nouvelles charges. Ce ne sont pas la des prélentions exagérées, et hous esperons que les patrons le comprentiront.

D'ores et déjà, nous posons la question?

"Nous payons assez d'impôts" dit M. Taffin, Président de l'Union Intersyndicale des Commerçants Lillois

Commerçants Lillois

M. Tallia, président de l'Union intersyndicale
fris Commerçants de Lilie et de la région, n'est
pas moins catégorique en ce qui concerne la condemnation des projets de Lasteyres.

Comm nous l'interviewons sur les répercussiène possibles du nouvel impôt, M. Taffin noisrépond « Il faut non seulement prévoir une
augmentation du coût de la vie découlant de l'apphécation de ces mesures fiscales, mais vous pouvez déclarer que, dès manienant, cette augmentation a'sfirme. La menace' seuje de cas taxes
a son effet sur les prix de production. Depuis
que jeus jours, il y a une augmentation ensible sur les pris de gros, augmentation densique l'attendra d'id quelques semaines.

Quand ces impôts nouveaux seront voles, jo
perpois une augmentation générale du coût de
la vie, qui fra de 12 à 15 % pour le consommales.

« Pourquoi, — continue M. Taffin. — avant de

ha vie, qui fra do 12 à 15 % pour le consommaser.

« Fourquoi, — continue M. Taffin, — avană de
woter de nouveaux impols, ne pas faire rendre
aux impols actuels leur maximum d'effets. Les
impols de 1919, 1920, 1921 ne sont pas encore
exitrés, certaines catégories de citoyens se dérobent aux lois fiscales, je peux vous citer ges
exemples de gaspillage inouis... et l'on parle
l'augmenter les charges des contribuables ci.,

» A mon avis, si on veut veiller à tout est en
hous payona en France asses d'impols pour que
excire ministre des Finances puisse boucler son
budget. Le tout, encare une fois, est d'office les
gaspillages d'une park, les dérobades de l'autre
fratteurs ceta, — conclut le président de rolopper
réalleurs, preuves à l'appui, en une réunion publique qui sera tenue su début de ferrier. »

"L'exportation serait impos-sible", dit M. Petit, de la Chambre de Commerce de Tourcoing

de Tourcoing

A la Chambre de Commerce de Tourcoing, en l'absence du Président, nous avons été recu par M, Petit, socrétaire, lequel nous a très aimablement édelaré ce qui suit:

"Mon opinion sur les conséquences des nouveaux impôts projetés est que la repercussion sera très grave. Le commerce sera atleint, notour ment, au point de vue de l'exportation, que deviendrà diffétie, sinon impossibile. Nous exportons beau oup, lci: l'ameublement, par exemple, s'exporte à 60 de la fabrication. Les difficultés que l'on rencontrara consistent en la non possibilità, vu la majoration des impôts, de confinuer à concurrencer l'étanges.

En outre, pour la mementation du cont de la vie, il faut, vu la majoration des impôts, de confinuer à concurrencer l'étanges.

En outre, pour la mementation du cont de la vie, il faut commerce ne peuvent travailler que reus aitend à bret d'uéai, jetant sur la ruie des nicions de Iravailleurs, cloimeurs involontaires que l'assistance publique ne pourra laisser mourire de falm.

De phus, l'augmentation des impôts amènera, anna nul doute, une augmentation du cont de la vie. En effet, le producleur fera son prix de revient calchié avec ses nouveiles charges, et touten les marchandises — indistinciement — subrons une bause qui sera supportée par chaque roncommeteur.

Un vœu de la Chambre de Commerce de Tourcoing contre les nouveaux impôts

Dautre, part, la Chambre de Commerce de l'our-toing a émis, au cours de sa recente reunion, an avis qu'on lira avec intérêt. Les quelques auggestions reproduttes ci-dessous ont d'autant de valeur qu'elles corroborent, fort oppor-turément les remarques faites par d'autres grou-tements.

istus de Valeir queltes faites par d'autres groupernents.

La Chribbre de Commerce émet l'avis qu'avant.

La Chribbre de l'avis d'avis d'avis l'avis de l'avis de la surpris de la service de la Banque de France. conformément aux engagements résultant de la loi du 31 décembre 1920, de façon à restituer à notre grand établissement hancaire de noûvelles capacités de crédit au profit du commerce, de l'industrie et de l'agriculture;

4º Appuyer le Gonvernement dans l'occupation de la fluir, pour forcer les Allemands à réminour confégure de dabaisser le cours de la livre sierling et du collar, d'arriver ainsi à l'amélicration de noûre change par la stabilisation du frenc et a la diminution du coût de la vic. ties par l'impôt ont été inférieures aux p. évisions — qui, à mon avis, n'étaient pas exagérées.

de 20 % m'apparaît une solution évidemment simple — mais qui sera difficilement acceptée — les de nature à provoquer-de nouveaux melaises. Il est à noter que nous avons dété la taxe de tuxe qui frappe des objets qui ne scat pas tous de luxe.

• On aurait pu trouver d'autres moyens — per exemple en faisant appel sous forme d'eniprunt à ceux qui ont des disponibilités. On aurait pu aussi demander un effort aux autres régions de la France, tondues de moins près que le Nord.

— par exemple en supprimant le privilège des bouilleurs de cru.

» Non. voyez-vous, concluit M. Debutre-Lasmezas, c'est une nécessité vitale pour nous de faire baisser le prix de la vie Le nouveau 1 riojet d'impôts ne peut que le faire augmenter. A cest luire, il n'apparaît pas acceptable. Au surplus, on peut parfaitement s'allendre à des mécomples en ce qui concerne son renferment. L'impôt nouveau est un impôt de consection et loures » Des expériences ont déjà montré de relèvement d'un tarif peut aboutir à une diminiation de receties. Je ceriaire que celte constatation ne soit faite une fois de plus avec le projet de M. de Lasteyrie.

En résund, avec se plus grand désir d'alter le gouvernement à mettre fin à la criés escuele nous voudrious bien le voir trouver sutre chose... »

Les syndicats patronaux de Tourcoing sont optimistes

M. Jung. secrétaire des syndicais paironaux à qui nota avons rendu visite, nous a répondu dans le même sens que M. Pelit, secrétaire de la Chambre de Commerce, mais il a sjouté : «L'auguentatio des impôts ne se fera pas. Je sais que la Commission des Finances y est hostile.»

Les syndicats ouvriers de Tourcoins posent d'ores et déjà la question d'augmentation des salaires

Copinion des syndicats ouvriars de Tourcoing, amiliés à la C. G. T. nous a été traduite ainsi .

a Par l'organe du ministre des l'inances, in Chambre du Bloc national nous menace d'une surfaxe de 20 % sur les impôls directs.

a Pour que le comte de Lasteyrie puisse équilibrer son budget, nous aurons à verser au Tréace la modique somme ée (ry)s milliards cing distre utilières. Manuals temps, dégel momentané. Vents de Sud-Ouest à Nord-Ouest, à 8 m. Clei pouvert avec pluies devenant très nuageux avec averses, et gualques éclatroles. Température en hausse. Minimum : 4 5.

L'ACTION SYNDICALE AU PORT D'ANVERS

Une victoire ouvrière

Les Dockers out obtenu une sensible augmentation de salaire grâce à leur union et à la puissance de leur organisation :: Nouvelle orientation syndicale susceptible d'éviter les conflits économiques et d'assurer le maintien du travail :: ::

OURCOING

OE NOTRE ENVOYE SPECIAL)

Anvers, 18 janvier. — A proximité du port, bourdonnant d'une incessente et flèvreuse activité le long des quais immenses de la riva droite de l'Escaut, l'Hôtel somptueux du Syndicat des Dockers d'Anvers élève se structure imposante, d'une blancheur immaculée, lavée par les vents du large, à côté de la Centrale ouvrière des Transports, siège de l'Association des Marins et en face de la Maison à grandes verrières, encadrées de briques rouges, du Syndicat des Pilotes. Syndicat des Pilotes.



JA CENTRALE OUVRIERE DES TRANSPORTS

Ces trois immeubles magnifiques, jetant une note gats et cossus sur la spacieuse Avenue du Canal des Brasseurs, sont la propriété du groupement des gens de mer. Sur ce seul terrain de réalisations matérielles, abstraction faite de toute eutre considération, la stimulente et pratique devise de la laborieuse Belgique : l'Union fait la force, se trouve entièrement vérifiée. Cet esprit louable et d'action concertée, menée par un effort commun vers un but unique, vient de s'affirmer, une fois de plus, au cours d'une grève importante, tarminée par une éclatante victoire ouvrière.

La genèse du conflit

de Commerce de Lille

A la sulte d'un rapport, rappelant les déclarations faites par M. le Ministre des Finances, dans la présentation du budget général de l'exercice 1961 et montrant les dengurs de nouveaux impôls ou de majorations de tentis, la Chanbre de Commerce de Lille a adopté hier, vendredi, les conclusions suivantes :

« Considérant qu'une surtaxe de 20 % sur la plupart des impôls directs et indirects accroitrais le jarix de la vie, atteindrait particulièrement les contribusbles occupiencieux, péscrait lourdement sur le commerce et l'Industrie. « compromettrant, selon les déclarations s'atmend de M. le Ministre des Finances, le refévement evonomique de la Nation, en restreignant les production, en entravant les exportations et en conséquence en influençant le change.

« Considérant que la réalisation nécessaire de l'équilibre budgétaixe doit être poursuivie, non par un necroissement, d'impôls, mais par les palements à exiger énergiquement de l'Allemagne, par une réforme administrative de d'ecculralisation pratique et de transformation profocies d'Elat dans les limites de transformation profocies d'Elat dans les limites de l'inflete national et surfout par le retour de l'impôls réel, qui primetria une répartition équitable des chacres, en mellant în tant aux inscalités actuelles qu'aux militiples évasions fiscales et assurenit la subilité des recelles, poiet de M. le Ministre des Finances, établissant une surtaixe d'impôls de 20 %, ne soit pas adopte.

L'avis des Commerçants Le Syndicat des Dockers d'Anvers grou-pe environ quinze mille adhérents, animés d'un lervent esprit syndicaliste et socia-liste.

liste. Fédérés en union locale, régionale et na-tionale, ils sont affiliés à l'Internationale d'Amsterdam.

En présence de l'augmentation toujours croissante du coût de la vie et des bénéfices incontestables assurés aux employ vars par la prospérité sans cesse en voie (l'ex-tension du port d'Anvers, les Dockers, en Juillet dernier, réclamèrent un releviment de salaire basé sur l'index numbér des trois mois précedents — soit deux trancs par jour d'augmentation.

par jour d'augmentation. Plusieurs réunions de la Commission pa

par jour d'augmentation.
Plusieurs réunions de la Commission paritaire n'ayant pas abouti, en présence du refus brutal des patrons, les déségués ouvriers proposèrent, le 22 Décembre, de s'en référer à une Commission arbitrale.
Cette démarche conciliante f'ut repousée avec arrogance par les entrepreneurs. Leur attitude intransigeante déclaucha la grève qui fut déclarée le 3 janvier.
Le lendemain. la Commission paritaire était convoquée par le Ministre du Travail, se réunissait d'urgencée et s'efforçait, sans résultat, d'amener les patrons à accenter l'arbitrage, proposé par les ouvriers. Cette résistance obtinée eut ses conséquences logiques et nécrésaires, à l'unanitate, les Dockers déciférent la continuation de la grève, bien résolus à la poursuivre jusqu'à complète ; satisfaction.
Le 6 Janvier, le Siccrétaire-général de leur Syndicat, Piet Somers, était appelé à Bruxelles par le m'inistre du Travail. Il eut, dans le cabinet ministèriel, une longue entrevue avec les représentants du patro-

exposé des légitimes revendications, déve-foppé et soutenn avec vigueur par Somers, finirent par se montrer moins intraitables. Ils acceptèrent de porter de nouveau le différent devant la Commission paritaire et s'emgagèrent si celle-ci n'aboutissait pas à établir un accord, à s'en rapporter à l'arbitrage.

l'arbitrage.

C'était une première victoire remportée l'un. l'hostilité patronale par l'union ourière et la robuste action syndicale.

Confiante dans le succès de leur juste cause, les Dockers votèrent, en assemblée générale, la reprise du trayail, qui fut complète dès le Mardi suivant.

Réunie le l'endemain, la Commission paritaire, après discussion de plusieurs heures, ne réussit pas à résoudre le conflit et se sépara en déclarant avoir terminé sa mission.

Grève triomphante

En vertu de la décision prise au Ministère, une Commission arbitrale fut instituée et se mit immédiatement à l'œuvre. Elle comprenait P. Somers, pour les ouvriers; M. de Groote, président de la Féderation maritime, délégué des patrons, et al. Brughmane, inspecteur général du Trevait, désigné par le Ministre.

Le Jeudi soir 11 janvier, les arbitres s'étant rangés au proiet de résolution présenté par le délégué du Gouvernement, randalent leur sentence, qui donne pleine satisfaction aux ouvriers. Le moyenne journalière des salaires est augmentée de deux france et, pour certaines manutentions, les grévistes obtiennent même plus qu'ils n'acaient demandé!

Cetto heureuse solution d'un conflit qui poùvait avoir les plus graves conséquences pour le grand port beige, ne mairque pas seulement une appréciable augmentation des salaires. Elle établit en outre leur barême rationnel sur les variations de l'index number, qui est actuellement de l'index number, qui est actuellement de 410 et cette sage décision apparait comme un moyen préventif des grèves, toujours préjudiclables à l'intrêt général.

Le salaires varierunt belon les fluctuations du cours des trois derniers mois précédant leurs modifications éventuelles



LA MAISON DU PEUPLE

Ainsi les conflits irréfléchis ou d'origine politicaillonne, teujours tourmentés et stériles, seront évités, pour laisser le champ libre aux bras producteurs.

L'idée pacifique et féconde d'arbitrage, sortie des Maisons du Peuple, et des groupements, corporatifs, flotte et s'épand sur toute la Beigique travailleuse.

Nous croyons utile de livrer cette nouvelle orientation syndicale à l'examen attentif de nos organisations ouvrières du

E. POLVENT.

entrevue avec les représentants du patro-nat récalcitrant Cieux-ci, après un solide

ACHETE'R.

(A Suivre)

Le temps d'auiourd'hui

VE'NDRE,

ECHANGER,

Désli-ez-vous

PLACER, TROUVER

Nos I /etites annonces vous fournissent le noyen le plus pratique, le plus écono et le palus sur.

Cepuls Ofr. 60 la ligne

If in plus de leur insertion dans le journal le Petites Annonces sont, des leur dépot d ans nos bureaux, affichées dans le hall de sotre immeuble. Elles beneficient la sratuitement, d'une autre publicité.

Ce que donne notre publicité

Nous avons reçu la lettre suivante, qui se passe de tout commentaire sur l'effica-cité de notre publicité :

Valenciennes, le 17 janvier 1923. Monsieur le Directeur,

Désirant placer mon bébé en nourrice, j'al fait insérer une annonce dans un numéro de votre journal, la semaine dernjère.

de votre journal, la semante dernjere.

PAI RECU 147 LETTRES EN REPONSE
A CETTE ANNONCE.

Il m'est absolument impossible de répondre à un aussi volumineux courrier. Je le regrette, car ce u'est pas poll; Je ne pensais pas que votre publichté était aussi effi-

Vous seriez bien almable de mettre un mot dans votre journal pour m'excuser de ne pas répondre à toutes cés lettres. Je vous remercle d'avance et vous prie d'agréer més calattations.

Jeanne MORET,

Le Reich veut résister à la saisie des Alliés

Après avoir menacé de prison les industriels, il interdit aux cheminots de coopérer à l'expédition du charbon en France et en Belgique :: :: ::

Nous avons annoncé hier que le gouvernement d'empire avait informé les propriétaires des mines que l'oule contravention
aux, prescriptions interdisant les livraisons de charbon aux alliés était passible
d'une peine d'emprisonnement d'un an.
D'autre parl, le gouvernement Cuno envisage l'octroi de très gros crédits, — on
parle d'une quarantaine de milliards —
pour soutenir les ouvriers de la Ruhr s'ils
consentent d'se croiser les bras.

fort, a été arrêtee pur les Français dans le
trajet de Mayence à Français de

pour soutenir les ouvriers de la Ruhr s'ils consentent à se croiser les bras. De leur côté, les Français et Belges ont commencé à meltre en vigueur le système des réquisitions. Nous signalions hier que le premier point à règler dans cette question était l'organisation des transporte ce ne sera pas tâche aisée, dans cette Rhénanie sillonnée d'une infinité de voie ferrées, de canaux, etc., en un mot de toute la série de moyens de communication nécessaires pour une région produisant notamment par mois autent d: charbon que la France pendant lout une année.
On assure bien chez nous que toutes me-

la France pendant tout une année.
On assure bien chez nous que toutes mesures nécessaires ont été prises pour déjouer les manœuvres du Reich tendant à rendre impossible notre action, mais chacum se rend compte aujourd'hui des difficultés que rencontrent les Alliés dans leur récupération par la force de ce qui leur est dû, et on peut se demander, quelle sera la fin de l'aventure.

La main mise sur les chemins

de fer et sur les canaux

Berlin, 19. — On mande d'Essen : Nous
apprenons qu'hier une, et aujourd hui 14 péniches, chargées de charbon pour l'Allemaque du Sud, ent été réquisitionnées au port
de Duisbourg, plu les Français.
Les péniches ont reçu l'ordre de se rendre à Mannheim, où il leur sera donné de
nouvelles instructions.

nouvenes instructions.

Le trafic est entièrement paralysé sur le canal du Rhin à l'Herne, jusqu'au delà de l'écluse n° 7, située entre Herne et Reckling-

seule, la navette est autorisée entre les écluses 1 (port de Ruhrort) et 7 : cela équivant pratiquement à enrayer tous les transports de charbon des territoires nouvellement occupés, dans les territoires nouvellement occupés, dans les territoires non occupés.

La main-mise annoncée sur les chemins de fer s'est également produite.

Les informations signalent la saisie de péniches à Langendreert-lierne.

D'autre part, des trains chargés de coke à destination de l'Allemagne, ont été retenus et ont reçu l'ordre de se diriger vers l'Ouest.

D'après la « Gazette de Francfort », une

D'après la « Gazette de Francfort », une éniche de charbon à destination de Franc-

de mines ont été arrêtés

Dusseldorf, 19. — L'arrestation du doos
teur Schultuis, directeur du Landesfinanzamt, effectuée hier soir à Dusseldorf, est
motivée par son refus de remettre au genéral Denvignes qui les lui demandail
pour l'expert financier français M. Tannery, des pièces et des documents.

Ce matin, les troupes françaises ont oscupé les quatre fours à toke et les mines
fiscales de Recklinghalsen. Le directeux
de ces mines a été arrêté.

L'interdiction du Reich

L'interdiction du Reich aux cheminots de la Ruhr

aux cheminots de la Ruhr
Londres, 19. — On mande de Bertin &
l'agence Reuter, en date du 18 janvier,
23 heures 15 : « Le gouvernement du Reich
a interdit aux employés et aux travailleurs
des chemins de fer de l'Etait de coopèrer de
quelque façon que ce soit à l'expédition de
cherbon en France et en Belgique ».
D'après les journaux berijacis, la direction des chemins de fer d'Essen a repoussé
la demande des autorités d'occupation de
détourner sur la France les convois de charbon destinés à l'Allemagne.
D'autrepart, une dépèche de Dusseldor
annonce que conformément aux ordres de
Berlin, la direction des chemins de fer
d'Essen proclamera ce soir l'arrêt général'
des transports de coke et de houille, Toutes
les mesures ont été prises par la Commission de contrôle pour empêcher l'embouteillage du réseau et pour que les livreix
sons puissent être continuées aux Alliés.
Pour conserver la monnaie

Pour conserver la monnaie en pays occupé

Coblence, 19.—On annonce que toutes les mesures nécessaires ont été prises par la haute commission pour la garde des archives du service des licences de Bad-Ems et des différents bureaux de la Reichsbank, afin d'éviter toûte évasion de la monnaice, notamment vers l'Allemagne non occupés,

Une mission secrète à Londres

Elle solliciterait l'intervention de l'Angleterre dans la criss

Londrea, 19. — Un télégranume du corres-pondant du « Times » à Essen, dit appren-dre d'une source digne de foi qu'une nission secrète allemande a quitté Berlin pour l'An-gleterre, afin de solliciter l'intervention bri-lannique dans la crise de la Ruhr.

LETTRE D'ALLEMAGNE OCCUPÉE

La DANSE des MARKS

La débacle voulue de l'unité monétaire allemande, a créé des deux côtés du Rhin un malaise économique dont on ne peut prévoir l'aboutissant 🗣 🚜 🚜

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL)

Essen, 18. — Dans nos précédentes let-res, nous avons parlé de la situation ex-

cessivement critique créée des deux côtés du Rhin, par la chute énorme et ininterrompue du mark allemand.

A Cologne et à Dusseldorf, nous avions déjà remarqué le bouleversement économique provoqué par cette débàcle financière, qui n'a eu son équivalent qu'en Russiz, en Pologne et en Autriche.

les salaires sont notoirement disproportion nés avec le coût de la vie ? C'est ce 'que nous avons cherché à éclair-cir par une enquête approfondie.

Au grand marché d'Essen

Le marché principal d'Essen, qui se tient trois et quatre fois la semaine, sur la place Kopstadt, face à l'Opéra-Comique, autour du monument des victoires des guerres de 1860, et 1870-71, offre un aspect



LA PLACE KOPSTADT, A ESSEN, OU SE TIENNENT LES PRINCIPAUX MARCHES

Convenent de la devise nationale, n'est que plus apparent. Au bureau de change où nous sommes allés avent-hier soir, on nous adonné 72.000 marks pour 100 frances. Hier matin, à l'ouverture des bureaux, on nous avrait rendu 90.000 marks. Aujour-d'hui, les 100 marks allemands valent 6 centimes 3/4, c'est-à-dire un peu plus d'un sou.

Comment expliquer, devant une telle aituation, apparemment désespérés, le fréquentation énorme par la population indigène, des grands cafés, des théâtres, des cinémas et des lieux de divertissement, alors que, comma nous l'avona signalé.